

Singapour : une certaine progression de la société civile

Megawati Wijaya¹

Depuis cinq ans, la société civile singapourienne a évolué en nombre et en reconnaissance. Par-delà les politiques de la « nouvelle » Singapour, savant dosage de participation et de mécanismes d’assujettissement (implicites ou répressifs), des organisations civiles agissent, notamment par le biais d’internet, pour infléchir les orientations du gouvernement, plus conciliant que de coutume en raison du revers électoral du parti dominant.

Les associations civiles, à Singapour, sont régies selon la loi sur les associations, dans le chapitre 311 de la jurisprudence de l’État. La loi administre l’enregistrement des associations et les activités que celles-ci ont l’autorisation d’entreprendre. Un grand nombre de règlements, cependant, ne sont pas écrits et sont implicites, si bien que de nombreuses associations civiles sont régies par des pratiques de cooptation et d’autocontrôle (Lee, 2002). En dépit des directives strictes qui leur sont imposées, on a assisté, ces cinq dernières années, à une progression notable du mouvement civil à Singapour. Deux principales raisons présideraient à ce changement.

Premièrement, l’expansion rapide de l’usage de la technologie, en particulier d’internet et des réseaux sociaux, a amplifié les revendications des associations civiles qui ne peuvent désormais être ignorées du gouvernement. Deuxièmement, le parti au pouvoir, le

1. Journaliste indépendante, spécialiste de la société singapourienne, notamment pour *Asia Times online* (Hong Kong).

Parti d'action populaire (PAP) sent la nécessité, depuis son revers aux élections législatives de 2011, d'assouplir les règlements qui pèsent sur les associations civiles, en vue de comprendre les aspirations des Singapouriens. Aux élections de mai 2011, l'opposition a obtenu presque 40% des voix, infligeant au PAP son plus mauvais résultat depuis l'accession de l'État insulaire à son indépendance, en 1965 (Wijaya, 2011).

Cet article porte sur trois exemples d'avancée de la société civile à Singapour : le soutien à l'abolition de la peine de mort obligatoire pour les délits liés aux drogues ; le soutien à la communauté lesbienne, gay, bi et transsexuelle (LGBT) ; et le soutien aux travailleurs immigrés.

Soutien à l'abolition de la peine de mort obligatoire

Singapour applique une loi très stricte en matière de délits liés aux drogues, condamnant à une peine de mort obligatoire toute personne qui importe, exporte ou est appréhendée en possession d'une quantité déterminée de drogue, supérieure à 1,2 kg pour l'opium, 30 g pour la morphine et la cocaïne, et 500 g pour le cannabis.

Depuis 2010, le mouvement civil contre la peine de mort s'est accru. Une association reconnue qui milite activement pour son abolition est le groupe de défense des droits humains Maruah. En 2011, Maruah a soumis au Conseil des droits de l'homme des Nations unies un document destiné à l'Examen périodique universel concernant le cas de Singapour, réclamant l'abrogation de la peine de mort obligatoire, car elle contrevient fondamentalement aux normes internationales des droits de l'homme (Universal Periodic Review, 2011a). Un autre groupe militant, We Believe in Second Chance, travaillant avec une base bénévole, organise des forums de discussion pour susciter une plus grande prise de conscience sur la peine de mort obligatoire auprès de la population.

Les militants singapouriens ont remporté une petite victoire quand, en juillet, le vice-Premier ministre Teo Chee Hean a proposé au parlement, au nom du gouvernement, de conférer aux juges la liberté de condamner les commis de la drogue à la prison à vie plutôt qu'à la peine de mort, si ceux-ci acceptaient de coopérer avec les autorités ou s'ils étaient atteints de maladie mentale. La peine de mort obligatoire par pendaison continuerait d'être appliquée pour les chevilles ouvrières de la drogue et pour les distributeurs.

L'amendement à la loi doit être approuvé par le parlement, où le PAP détient 81 des 87 sièges.

Actuellement, les militants travaillent notamment sur le cas de Yong Vui Kong, un citoyen malaisien condamné à mort pour possession de 47,27 g d'héroïne. Yong était âgé de dix-neuf ans au moment de son arrestation, en 2007 (donc de deux ans plus jeune que l'âge légal de la majorité à Singapour). Il est analphabète, provient d'une famille pauvre et on dit qu'il ignorait l'existence de la peine capitale en vigueur dans l'État insulaire pour détention de drogue. Yong a perdu en appel trois fois; son dernier appel a été rejeté par la cour en avril 2012. Le condamné a demandé la grâce de l'ancien président, Sellapan Rama Nathan, en juillet 2011. Les associations civiles et les sympathisants ont réussi à collecter 110 000 signatures de soutien en un mois, à Singapour et en Malaisie, qu'ils ont remises au président.

La vie de Yong sera sauvée soit par la grâce présidentielle, qui repose désormais entre les mains du nouveau chef de l'État, Tony Tan, soit par l'amendement à la loi sur la peine de mort obligatoire, demandé en juillet, si celui-ci prend cours avant la date prévue de l'exécution du jeune homme. Entre-temps, les associations civiles et les blogueurs individuels continuent de faire pression sur le gouvernement pour que la potence soit épargnée à Yong, par la tenue de veilles et l'organisation de forums destinés à sensibiliser la population sur ce cas.

Soutien à la communauté LGBT

Singapour condamne l'homosexualité dans l'article 377 A du Code pénal, sur les « attentats à la pudeur », qui stipule que *« toute personne de sexe masculin qui, en public ou en privé, commet ou encourage à commettre, ou procure ou tente de procurer la commission, par toute personne de sexe masculin, de tout acte de flagrante indécence avec une autre personne de sexe masculin, sera punie d'une peine d'emprisonnement d'une durée pouvant aller jusqu'à deux ans »*.

En 2007, le parlementaire Siew Kum Hong a demandé au parlement l'abrogation de l'article 377 A. Une pétition fut lancée, à l'instigation de l'avocat George Hwang et du docteur Stuart Koe, propriétaire de l'entreprise médiatique gay *Fridae.com*. Elle échoua, mais le caractère retentissant de la campagne, tant en ligne (pétition en ligne) que par la voie traditionnelle (nombreux forums), a marqué

le début d'une action en faveur de l'égalité et d'une unité dans le soutien à la communauté LGBT de Singapour.

Cette unité s'est manifestée lors du premier événement Pink Dot, le 16 mai 2009, au « coin des orateurs » (*Speakers' Corner*) du parc Hong Lim. Fondé par Roy Tan, un médecin singapourien féru d'histoire de la communauté LGBT, Pink Dot Sg fut à l'origine calqué sur le modèle de la *gay pride* traditionnelle, en novembre 2008. L'événement a acquis toutefois une notoriété propre en raison de son ambiance festivièrre, où les gens se rassemblent, indépendamment de leur orientation sexuelle, pour exprimer leur rejet de la discrimination envers la communauté LGBT. 2 500 personnes ont participé au premier Pink Dot Sg. Le nombre est monté à 4 000 personnes en 2010, 10 000 en 2011 et 15 000 en 2012.

Au moins dix-huit associations soutiennent l'événement, dont 5Degrees, un réseau de professionnels LGBT; Rainbower, un groupe de soutien à la communauté; et Oogachaga, une organisation de conseil et de développement personnel à destination des membres de la communauté LGBT². Un militant en vue de la cause LGBT est Alex Au, un blogueur incontournable qui, par ses articles, plaide en faveur de la communauté et a réussi à mieux faire prendre conscience des questions la concernant, incluant celles qui ne sont pas liées aux problématiques LGBT en tant que telles³.

Alex Au a participé à la fondation de People Like Us, le principal groupe de pression pour l'égalité des gays, dont la candidature au statut d'association reconnue a été rejetée à deux reprises par le registraire des associations. Il est le fondateur et propriétaire de *Singapore Gay News List (SiGNeL)*, le premier forum de discussion à destination de la communauté gay de Singapour. Au a usé de ses relations avec les principaux représentants de la scène artistique gay locale pour organiser, en 2005, IndigNational, la première *gay pride* de l'île, et, en 2006, Short Circuit, son premier festival du film gay.

L'appel à l'abrogation de l'article 377 A se poursuit par une voie officielle. Au cours de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, le groupe Maruah a réitéré ses appels à l'abrogation immédiate de cet article auprès du gouvernement, en tant que

2. <http://pinkdot.sg/community-groups>, consulté le 24 juillet 2012.

3. <http://yawningbread.wordpress.com>, consulté le 24 juillet 2012.

premier pas décisif vers l'élimination de la discrimination envers la communauté LGBT à Singapour.

Soutien aux travailleurs immigrés

Le soutien aux travailleurs immigrés est un domaine dans lequel les associations civiles singapouriennes sont particulièrement actives. Les deux principaux groupes militants à cet égard sont Home (Humanitarian Organization for Migration Economics) et Transient Workers Count Too (TWC2). Plus de 30% de la main-d'œuvre à Singapour est composée d'immigrés, dont la plupart occupent des emplois faiblement rémunérés. En décembre 2009, on a recensé environ 856 000 immigrés dans les emplois manuels peu ou moyennement qualifiés : typiquement, dans la construction, la manufacture, l'industrie maritime et l'industrie des services ; celle-ci incluant le travail domestique, les soins de santé, la vente au détail, le divertissement et l'hôtellerie.

Les travailleurs domestiques viennent principalement d'Indonésie, des Philippines et du Sri Lanka. Un plus petit nombre sont originaires d'Inde, du Myanmar, du Bangladesh, de Thaïlande, du Népal et du Pakistan. Les autres salariés immigrés, employés dans la construction, la marine et le secteur des services, viennent pour la plupart de Malaisie, de République populaire de Chine, du Bangladesh, d'Inde, de Thaïlande et du Myanmar.

Home et TWC2 ont réussi, au début de cette année, à faire obtenir aux 200 000 travailleurs domestiques du pays un jour de repos obligatoire par semaine. Les jours de congé n'étaient pas obligatoires pour le personnel domestique à Singapour ; et le gouvernement, ces dernières années, a été contraint, sous la pression des observateurs de l'emploi et des groupes de défense des droits de l'homme, de légiférer pour en faire une obligation. Les militants ont défendu l'idée que les travailleurs domestiques étrangers devaient être inclus dans la loi sur l'emploi de Singapour, qui stipule le nombre de jours de congé hebdomadaire auquel un travailleur a droit. Mais le ministre du travail a rejeté ces revendications en 2006, arguant qu'elles feraient peser des besoins supplémentaires sur les familles.

Les deux ONG ont tenu des forums, exercé des pressions sur le gouvernement et entretenu des dialogues avec les gouvernements d'Indonésie et des Philippines, d'où provient la majorité des travailleurs immigrés à Singapour. Leurs efforts ont fini par payer quand

le gouvernement a annoncé, en mars 2012, qu'il allait octroyer un jour de congé obligatoire par semaine aux travailleurs domestiques à partir de l'année 2013.

Home et TWC2 sont également actifs dans la lutte contre les discriminations et les violations des droits de l'homme envers les travailleurs immigrés. Dans un rapport collectif présenté à la 11^e session de l'Examen périodique universel, en mai 2011, Solidarity for Migrant Workers, une coalition de Home, TWC2 et une autre ONG, Migrant Voices, a demandé l'égalité et la justice pour ces travailleurs, incluant le droit à des conditions de travail correctes et décentes, le droit à la protection par la loi, et l'administration équitable de la justice en cas d'abus ou de toute autre forme de traitement déloyal de la part de l'employeur (Universal Periodic Review, 2011b).

Enfin, Home et TWC2 ont adopté une position ferme contre le trafic des êtres humains. En avril 2012, les deux organisations ainsi que le groupe Maruah et d'autres ONG comme EmancipAsia et Unifem Singapore ont fait une déclaration collective lors du congrès du Plan national d'action contre le trafic des êtres humains 2012-2015⁴ du gouvernement singapourien. Les organisations ont demandé au gouvernement, entre autres, de faire de l'accession au Protocole des Nations unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants⁵, une priorité.

Elles l'ont en outre exhorté à accélérer la promulgation, dans le droit national, de la définition de trafic telle que donnée dans l'article 3 de ce protocole, vu l'importance de disposer d'un point de départ consensuel pour tous les efforts destinés à combattre le trafic des êtres humains à Singapour. Elles ont également demandé au groupe de travail du gouvernement d'identifier les façons dont cette définition est actuellement mise en œuvre par les agences gouvernementales lorsqu'elles traitent de cas de trafic ou de trafic potentiel.

Avancées

Terence Lee, auteur de plusieurs écrits sur la société civile singapourienne, a noté que le concept de « société civile » et les discours

4. <http://rsis.edu.sg>, consulté le 24 juillet 2012.

5. Protocole de Palerme.

récents qui l'entourent ont été officialisés dans les années 1990 par George Yeo, alors ministre de l'information et des arts (Lee, 2002). Toutefois, la politique menée par le gouvernement PAP a amené l'auteur à être assez pessimiste quant à la possibilité d'assister à un changement substantiel à court et à moyen terme. Le nombre d'associations civiles augmente toutefois à Singapour. Le fait que celles-ci soient consultées lors de l'élaboration de politiques particulières, ou qu'elles réussissent à influencer des décisions, montre que le gouvernement de la cité-État leur reconnaît un rôle dans la mobilisation des aspirations de la base.

La société « civique » – plutôt que « civile » – « sonne bien » (*sound good*) et « se sent bien » (*feel good*), dit-on la concernant, et de ce fait, rencontre peu de résistance. Internet apparaît comme le principal terrain pour l'articulation des revendications démocratiques et de la contestation par la société civile, et cela en dépit des contraintes imaginées par les autorités (Lee, 2005).

Selon Lee, les évolutions observées en matière de société civile sont essentiellement cosmétiques. Les discours ont été reformulés et « relookés » avec des mots à la mode tels que « transparence » (*openness*) et « intégration » (*inclusiveness*). « S'investir » en faveur de la société civile était devenu une obligation politique dans la « nouvelle » Singapour, mais au-delà de ce discours d'ouverture et de participation, le régime continuait à poser des balises à la société civile et à faire respecter « la règle et l'ordre » par des mécanismes d'autorégulation et de répression.

Cette « *gestural politic* » – ou combinaison de politiques autorisant, d'un côté, une certaine pluralité socioculturelle et utilisant de l'autre des mécanismes répressifs et d'autorégulation pour en limiter le développement – semble toutefois, selon l'auteur du présent article, évoluer quelque peu, en raison du revers subi par le parti dominant aux élections législatives de 2011. Depuis lors, plusieurs indicateurs laissent à penser que les dirigeants s'appliqueraient à renouer le dialogue avec les électeurs, afin de mieux comprendre leurs aspirations. En accordant plus de liberté et en élargissant les marges de manœuvre des organisations de la société civile, le gouvernement PAP a ainsi fait un compromis dans le but de regagner le suffrage des Singapouriens. Cette concession témoigne, par ailleurs, des efforts – cette fois-ci récompensés – d'une société civile en quête de ses droits.

Bibliographie

- Lee T. (2002), « The Politics of Civil Society in Singapore », *Asian Studies Review*, vol. 26, n° 1, mars.
- Lee T. (2005), « Online Media and Civil Society in the "New" Singapore », *Sojourn : Journal of Social Issues in Southeast Asia*, vol. 20, n° 2, octobre.
- « Universal Periodic Review, Singapore Submission of Maruah » (2011a), <http://maruahsg.files.wordpress.com/2010/11/upr-maruah-dp-isa-hrc.pdf>, consulté le 24 juillet 2012.
- « Universal Periodic Review, A joint submission by members of Solidarity for Migrant Workers » (2011b), www.home.org.sg/downloads/UPR_Report_011110.pdf, consulté le 24 juillet 2012.
- Wijaya M. (2011), « Democratic gap narrows in Singapore », *Asia Times Online*, www.atimes.com/atimes/Southeast_Asia/ME10Ae01.html, consulté le 24 juillet 2012.